Fièvre aphteuse

Dernière mise à jour: 2025-07-28

Informations clés

Pour mieux comprendre les termes de santé publique utilisés dans cette fiche maladie (qu'est-ce qu'une définition de cas, ou qu'est-ce qu'un agent infectieux, par exemple), veuillez consulter notre page sur les concepts clés en matière d'épidémiologie.

Importance

La fièvre aphteuse est une infection virale hautement contagieuse causée par un virus du genre *Aphthovirus*, de la famille des *Picornaviridae*. Le virus comporte sept sérotypes : O, A, C, SAT 1, SAT 2, SAT 3 et Asia 1, chacun capable d'infecter les animaux biongulés tels que les bovins, les porcs, les moutons, les chèvres et les buffles d'eau. Il convient de noter que l'infection par un sérotype ne confère pas d'immunité contre les autres. La fièvre aphteuse peut également toucher les animaux sauvages, en particulier les buffles africains, qui peuvent être porteurs du virus et le transmettre ponctuellement au bétail.

La transmission se fait principalement par contact direct entre des animaux infectés et des animaux réceptifs, ainsi que par des matériaux contaminés (vecteurs passifs). La fièvre aphteuse provoque des vésicules douloureuses au niveau des pieds, de la cavité buccale et des glandes mammaires. Dans les cas graves, elle peut entraîner une mastite chez les vaches laitières et, chez les jeunes animaux, une inflammation mortelle du tissu cardiaque. Certains animaux infectés deviennent « porteurs » et hébergent le virus dans leur oropharynx pendant de longues périodes, à l'exception des porcs qui ne sont pas porteurs du virus.

Définition de cas

La **définition des cas** est un ensemble de critères uniformes utilisés pour définir une maladie qui exige une surveillance sanitaire. Elle permet aux responsables de la santé publique de classer les cas et de les comptabiliser de manière homogène.

*Les paragraphes qui suivent sont des définitions de cas type qui permettent aux autorités sanitaires nationales d'interpréter les données dans un contexte international. Toutefois, pendant une épidémie, les définitions de cas peuvent être adaptées au contexte local et la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge devraient utiliser celles qui ont été convenues/établies par les autorités sanitaires du pays concerné. Remarque : dans le cadre d'une surveillance à base communautaire, les **volontaires** devraient utiliser les définitions de cas générales (simplifiées), appelées définitions communautaires de cas, pour reconnaître la plupart des cas ou autant de cas que possible, mettre en place une communication sur les risques adaptée, prendre des mesures appropriées et encourager les personnes touchées à se faire prendre en charge. Les autres acteurs, tels que les **professionnels de santé ou les chercheurs** qui étudient les causes d'une maladie, peuvent quant à eux utiliser des définitions de cas plus spécifiques pouvant exiger une confirmation par analyse en laboratoire.*

Définition de cas

Aucune définition de cas n'a été établie

Seuil d'alerte/épidémique

Un **seuil d'alerte** est le nombre prédéfini d'alertes qui suggèrent le début d'un éventuel foyer de maladie et justifient donc une notification immédiate.
Le **seuil épidémique** est le nombre minimum de cas qui indique le début d'une flambée d'une maladie donnée.

Un seul cas

Facteurs de risque

- Déplacement ou migration d'animaux d'un endroit à un autre (par exemple dans le cadre du commerce ou de l'élevage nomade)
- Proximité de zones infectées
- Biosécurité inadéquate
- Proximité de réservoirs sauvages
- Partage de ressources agricoles
- Aliments ou eau contaminés
- Déplacements humains
- Importation d'animaux infectés ou produits d'origine animale contaminés

Taux d'attaque

Le **taux d'attaque** est le risque de contracter une maladie à une période donnée (par exemple, au cours d'une flambée épidémique).

Les taux d'attaque varient d'une épidémie à l'autre. En cas d'épidémie, consultez les informations les plus récentes communiquées par les autorités sanitaires.

- La fièvre aphteuse présente un taux d'attaque élevé, en particulier chez les populations réceptives d'animaux biongulés, atteignant souvent 100 % dans les troupeaux non vaccinés. Le taux d'attaque varie également en fonction de facteurs tels que l'espèce touchée, la souche virale et les conditions environnementales.

Groupe exposés à un risque accru de développer une infection grave (groupes les plus vulnérables)

- Les animaux biongulés tels que les bovins, les porcins, les ovins, les caprins et les buffles d'eau.

Agent infectieux

Les **agents infectieux** comprennent les bactéries, les virus, les champignons, les prions et les parasites. Une maladie causée par un agent infectieux ou ses toxines est une maladie infectieuse.

La fièvre aphteuse est une infection virale hautement contagieuse causée par un virus du genre *Aphthovirus*, de la famille des *Picornaviridae*. Le virus comporte sept sérotypes : O, A, C, SAT 1, SAT 2, SAT 3 et Asia 1.

Réservoir/hôte

Un **réservoir d'infection** est un organisme vivant ou autre support dans lequel ou sur lequel un agent infectieux vit et/ou se multiplie. Les réservoirs peuvent être des êtres humains, des animaux et l'environnement.

Un **hôte réceptif** est une personne qui est susceptible d'être contaminée. Le degré de réceptivité dépend de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique et de facteurs génétiques. Il dépend aussi d'autres facteurs qui influent sur l'aptitude de l'individu à résister à l'infection, ou qui limitent le risque que celui-ci ne développe une infection.

Une **zoonose** ou une **maladie zoonotique** est une maladie infectieuse qui est passée d'un animal non humain à l'homme.

Les réservoirs/hôtes appropriés du virus de la fièvre aphteuse sont les animaux biongulés tels que les bovins, les porcins, les ovins, les caprins et les buffles d'eau. Différentes espèces d'animaux sauvages peuvent également être infectées.

Propagation de la maladie (modes de transmission)

La catégorisation des **modes de transmission** varie selon le type de l'organisme. De plus, certains agents infectieux peuvent être transmis par plus d'un mode. Une liste de modes de transmission peut être trouvée dans les concepts clés et est destinée à servir de guide pour mieux comprendre les maladies présentées sur ce site web.

La fièvre aphteuse se transmet principalement par aérosols ou par contact direct entre animaux vivant à proximité les uns des autres. Ce mode de transmission est courant dans les troupeaux densément peuplés, où le virus se propage facilement d'un animal à l'autre, ou lorsqu'un animal infecté est introduit dans le troupeau. De plus, des vecteurs passifs, tels que la litière, les aliments, les pâturages et les abreuvoirs contaminés, peuvent faciliter la propagation de l'infection. Certains animaux infectés deviennent « porteurs » et hébergent le virus dans leur oropharynx pendant de longues périodes, à l'exception des porcs qui ne sont pas porteurs du virus. Chez les porcs, la fièvre aphteuse peut être introduite lorsque de la viande infectée crue ou mal cuite est donnée aux porcs comme aliment.

Période d'incubation

On appelle **période d'incubation** l'intervalle entre l'infection et l'apparition des symptômes. Elle se compose d'un certain nombre de jours qui peut varier d'une maladie à l'autre.

La période d'incubation varie généralement de 2 à 14 jours, en fonction de la souche virale, de la dose d'exposition et des espèces d'animaux infectés.

Période de contagion

La **période de contagion** est la période pendant laquelle une personne contaminée peut transmettre l'infection à d'autres personnes réceptives.

Les humains ne peuvent pas être infectés.

Signes et symptômes cliniques

L'un des symptômes caractéristiques est l'apparition de vésicules ou de cloques sur les pieds, autour de la bouche et sur les glandes mammaires chez les femelles. Ces vésicules finissent par se rompre, provoquant douleur et inconfort, ce qui entraîne souvent une réticence à se déplacer. Chez les vaches laitières, cette affection entraîne une baisse de la production de lait et une mastite est fréquemment observée.

Les animaux atteints présentent également une **salivation excessive** et une **perte de poids** due à des **difficultés à s'alimenter**. Les animaux gestants peuvent avorter à la suite de l'infection. La gravité des signes cliniques varie en fonction de la souche virale, de la dose d'exposition, de l'âge, de la race et de l'immunité de l'hôte.

Dans les cas graves, les jeunes animaux peuvent développer une myocardite (inflammation du muscle cardiaque), entraînant une mort subite. D'autres complications peuvent survenir, telles que la bronchopneumonie et la myosite (inflammation musculaire).

https://www.woah.org/fileadmin/Home/eng/Animal_Health_in_the_World/docs/pdf/2.01.05_FMD.pdf

Autres maladies présentant des signes et des symptômes cliniques similaires

Stomatite vésiculeuse, maladie vésiculeuse du porc, exanthème vésiculeux du porc, Senecavirus A (virus de la vallée de Seneca), fièvre catarrhale ovine, peste bovine, diarrhée virale bovine, fièvre catarrhale maligne, ecthyma contagieux et boiterie due à un traumatisme ou à d'autres causes non infectieuses.

Diagnostic

- Isolement du virus
  - Test de fixation du complément
  - Test d'immuno-absorption enzymatique
  - PCR en temps réel
  - Test RT-PCR sur gel d'agarose
  - Contre-immunoélectrophorèse
- Tests sérologiques
  - Neutralisation du virus
  - Test d'immuno-absorption enzymatique (test ELISA) par compétition en phase solide
  - Test ELISA avec blocage en phase liquide
  - Test d'immunoélectrotransfert enzymatique blot

Vaccin ou traitement

Veuillez consulter les directives locales ou internationales pertinentes pour la prise en charge clinique. Toute prise en charge clinique comportant l'administration d'un traitement doit être réalisée par des professionnels de santé.

1. Il n'existe aucun traitement spécifique. Cependant, des soins de soutien et le traitement des co-

infections bactériennes et parasitaires peuvent réduire la mortalité.

2. Des vaccins contre la fièvre aphteuse sont disponibles dans le commerce, mais ces vaccins sont généralement inactivés et doivent être spécifiques au sérotype du virus de la fièvre aphteuse circulant dans la région.

Immunité

Il existe deux types d'immunité :
- **L'immunité active** qui s'instaure lorsque l'exposition à un agent amène le système immunitaire à produire des anticorps contre la maladie.
- **L'immunité passive**, elle, s'instaure lorsqu'un individu reçoit des anticorps contre une maladie au lieu de les produire grâce à son système immunitaire.

- Les vaccins confèrent une solide immunité.

Quelles sont les interventions les plus efficaces en matière de prévention et de contrôle ?

Vous trouverez ci-après une liste d'activités auxquelles les volontaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge peuvent prendre part. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de toutes les activités de prévention et de lutte propres à cette maladie.

- Communication sur les risques liés à la maladie ou à l'épidémie, non seulement pour informer sur les mesures de prévention et d'atténuation, mais aussi pour encourager une prise de décision éclairée, favoriser un changement de comportement positif et maintenir la confiance vis-à-vis des interventions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il s'agit notamment de repérer les rumeurs et les fausses informations sur la maladie, qui sont fréquentes dans les situations d'urgence sanitaire, afin de communiquer de manière appropriée à leur sujet. Les volontaires devraient utiliser les techniques de communication les plus adaptées au contexte (qui vont des réseaux sociaux aux interactions en face à face).
- Activités d'éducation et d'engagement communautaires destinées à encourager l'adoption de comportements sûrs, notamment :
  - La vaccination massive des troupeaux.
    - Les meilleures pratiques consistent à vacciner les animaux à un âge précoce (4 mois pour les bovins, 2 mois pour les porcins) et à administrer une dose de rappel un mois plus tard. La vaccination entraîne une immunité d'une durée maximale d'un an.
    - Pour une immunité adéquate, environ 70 % du troupeau doit être vacciné.
  - Les animaux exposés ou infectés doivent être abattus et les carcasses doivent être brûlées et enfouies profondément.
  - Voici d'autres mesures :
    - Abattage et élimination sans cruauté des animaux atteints et de leurs contacts ; incinération ou

enfouissement des carcasses
- Quarantaine stricte et contrôle des déplacements des animaux
- Nettoyage et désinfection efficaces des zones contaminées de tous les locaux à l'aide de solutions liposolubles à pH élevé ou faible et de désinfectants ; cela comprend les périmètres physiques, les équipements et les vêtements
- Utilisation prudente des vaccins ; vaccination stratégique en anneau et/ou vaccination des populations à haut risque
- Surveillance des animaux sauvages et captifs ; éviter en particulier tout contact avec les moutons et les chèvres

- Mobilisation sociale en faveur de la vaccination animale dans les zones endémiques, là où cela est possible. Cette mobilisation comprend des activités d'information, d'éducation et de communication à grande échelle sur les avantages des vaccins, les calendriers de vaccination et les dates et lieux où obtenir des

Caractéristiques de l'épidémie, indicateurs et objectifs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le premier tableau ci-dessous indique les données qui devraient être recueillies auprès des autorités sanitaires et des acteurs non gouvernementaux concernés afin de comprendre l'évolution et les caractéristiques de l'épidémie dans le pays et la zone d'intervention. Le deuxième tableau présente une liste d'indicateurs proposés qui peuvent être utilisés pour le suivi et l'évaluation des activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge ; le libellé des indicateurs peut être adapté à des contextes spécifiques. Les valeurs cibles pour un indicateur spécifique pouvant varier considérablement en fonction du contexte, les responsables devraient les définir en se basant sur la population concernée, la zone d'intervention et les capacités du programme. À titre exceptionnel, certains indicateurs fournis dans ce site Web peuvent mentionner des valeurs cibles lorsque celles-ci constituent une norme convenue à l'échelle mondiale. Par exemple, 80 % des personnes ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) la nuit précédente — seuil normatif défini par l'Organisation mondiale de la Santé pour la couverture universelle en MII.

Caractéristiques et progression de l'épidémie
Cas suspectés par semaine (ventilés par âge et par sexe)
Cas confirmés par semaine (ventilés par âge et par sexe)
Taux de létalité

Indicateurs relatifs aux activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge
Nombre de volontaires formés sur un sujet spécifique (p. ex., lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires ; surveillance à base communautaire ; formation Eau, assainissement et hygiène ; formation Premiers secours et santé à base communautaire, etc.) ***Numérateur :*** nombre de volontaires formés Source d'information : fiches de participation aux formations
Cas suspectés, détectés par des volontaires, qui ont été encouragés à consulter un professionnel de santé et sont arrivés à un établissement de santé ***Numérateur :*** cas suspectés de fièvre aphteuse par des volontaires au cours d'une période déterminée précédant cette enquête (p. ex. : deux semaines), pour lesquels des conseils ou un traitement ont été sollicités auprès d'un établissement de santé. ***Dénominateur :*** nombre total de cas suspectés de fièvre aphteuse au cours de cette même période antérieure à l'enquête Source d'information : enquête
Pourcentage de personnes capables de citer au moins un mode de transmission et au moins une mesure de prévention ***Numérateur :*** nombre total de personnes qui ont cité au moins un mode de transmission et au moins une mesure de prévention durant l'enquête ***Dénominateur :*** nombre total de personnes interrogées Source d'information : enquête
Pourcentage d'individus connaissant la cause, les symptômes, le traitement ou les mesures de prévention ***Numérateur :*** nombre de personnes pouvant citer la cause, les symptômes, le traitement ou les mesures de prévention de la maladie ***Dénominateur :*** nombre de personnes interrogées

Voir également :

- Pour les indicateurs relatifs à l'engagement communautaire et à la redevabilité dans le cadre des activités accompagnant les actions de lutte contre les épidémies menées par les volontaires, veuillez vous reporter à : Fédération internationale, CEA toolkit (Tool 7.1: *Template CEA logframe, activities and indicators).* Disponible à l'adresse : https://www.ifrc.org/document/cea-toolkit

- Pour les orientations relatives à la surveillance à base communautaire, veuillez consulter : IFRC, Norwegian Red Cross, Croix-Rouge de Belgique (2022), *Community Based Surveillance Resources*. Disponibles à l'adresse : www.cbsrc.org/resources.

Impact sur d'autres secteurs

Secteur	Lien avec la maladie
Eau, assainissement, hygiène	L'assainissement, le débroussaillement et le maintien de la propreté réguliers autour des zones d'élevage peuvent contribuer à réduire l'exposition.
Sécurité alimentaire	La maladie peut entraîner la mort des animaux et provoquer une pénurie de viande et de lait dans les communautés touchées.
Nutrition	L'absence de viande et de lait en quantité suffisante sur le marché peut entraîner une mauvaise alimentation et la malnutrition dans les communautés touchées.
Logement et établissements humains (y compris articles ménagers)	La fièvre aphteuse peut réduire les revenus, rendant plus difficile pour les familles de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur foyer ou d'acheter des articles ménagers de base.
Soutien psychosocial et santé mentale	La fièvre aphteuse peut avoir des répercussions négatives sur les aspects psychologiques, sociaux et émotionnels de la vie d'un éleveur, en particulier à long terme.
Sexe et genre	La fièvre aphteuse touche principalement le bétail, ce qui a des répercussions différentes sur les hommes et les femmes en fonction de leurs rôles. Les hommes subissent souvent des pertes de revenus liées à la vente ou au commerce d'animaux, tandis que les femmes peuvent être confrontées à une augmentation du travail non rémunéré et à une diminution de l'apport nutritionnel du ménage. L'accès limité aux services de santé animale peut désavantager davantage les femmes, en particulier si elles sont exclues des efforts de vaccination et de formation.
Éducation	Les écoles et autres structures destinées aux enfants et aux jeunes peuvent constituer des espaces importants d'interaction, de mobilisation et de sensibilisation aux questions sanitaires. Grâce à un soutien, de la confiance et un renforcement approprié de leurs capacités, les jeunes peuvent devenir des défenseurs efficaces de l'adoption de mesures préventives pendant une épidémie et sont les mieux placés pour mobiliser et motiver leurs pairs.

Secteur	Lien avec la maladie
Moyens de subsistance	Les moyens de subsistance fondés sur l'élevage de bovins ou d'ovins ou la production de produits laitiers peuvent être considérablement affectés lors d'épidémies de fièvre aphteuse (mise en quarantaine des troupeaux, abattage du bétail). La réduction de l'activité professionnelle et la réaffectation des ressources aux soins des animaux malades, en particulier ceux atteints de formes graves de fièvre aphteuse, ont également un impact sur les moyens de subsistance. En outre, la mise en quarantaine et l'abattage sélectif (abattage sanitaire) des animaux en raison d'épidémies de fièvre aphteuse peuvent avoir des répercussions sur les moyens de subsistance des agriculteurs, car ces mesures affectent leurs sources de revenus, leur alimentation et leur nutrition.

Resources:

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Fièvre aphteuse (non daté)
- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) ; Fièvre aphteuse. (2009)
- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) ; Fièvre aphteuse.